

## L'italien en CPGE scientifiques

*En CPGE scientifiques, l'italien peut être choisi comme **LV facultative** ou **LV obligatoire** (uniquement pour certains concours).*

*Le cours a pour principaux objectifs un renforcement des compétences linguistiques, un approfondissement de la connaissance de l'Italie contemporaine (nous travaillons principalement sur des sujets d'actualité et les grands thèmes sociétaux) et un entraînement aux différents exercices des concours.*

### Pourquoi poursuivre une autre langue que l'anglais en filière scientifique ?

- Il serait dommage de ne pas entretenir les connaissances acquises au lycée dans une deuxième langue alors que les échanges internationaux s'intensifient et se généralisent. D'ailleurs les Écoles imposent souvent aux étudiants l'étude de deux langues vivantes.
- Outre le plaisir de la langue et l'enrichissement culturel qu'elle apporte, l'étude d'une deuxième langue peut élargir les possibilités de stages à l'étranger et s'avérer un atout important sur le marché du travail.
- Si vous avez acquis de bonnes bases au lycée, la poursuite d'une deuxième langue ne constituera pas une surcharge importante de travail, l'essentiel de l'apprentissage étant fait pendant les 2h de cours hebdomadaires.
- L'épreuve de langue facultative est d'un niveau abordable et ne peut en aucun cas être pénalisante puisque seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte, or, dans un concours, le moindre point supplémentaire peut être décisif pour intégrer l'école de votre choix.
- Si vous êtes plus à l'aise dans une langue autre que l'anglais, vous pourrez choisir de passer cette langue comme LV1 dans la plupart des concours (tous n'imposent pas l'anglais), ce qui vous permettra sans doute d'obtenir de meilleurs résultats et donc un meilleur classement.

### L'italien aux concours d'entrée aux grandes écoles des CPGE scientifiques

Voici un récapitulatif des épreuves que vous pouvez passer en italien (LV1 obligatoire ou LV2 facultative) pour les différents concours (ceux qui ne sont pas mentionnés ne proposent pas la LV italien).

#### **Centrale Supélec**

Écrit LV obligatoire (épreuve de 4h) : synthèse de documents en langue étrangère

Oral LV obligatoire (40 min préparation + 20 min passage) : texte au choix, lecture d'un extrait (100 mots environ) choisi par le candidat, compte rendu et commentaire

Épreuve orale LV facultative : lecture + compte rendu + commentaire + entretien comme pour la LV obligatoire

### **E3A**

Écrit LV obligatoire (épreuve de 3h) : synthèse de documents d'actualité en 400 mots (montrer les points de convergence et de divergence, pas de commentaire ni d'opinion personnelle)

N.B. : Il est possible de passer une épreuve écrite facultative en anglais (QCM)

Oral : cela dépend des écoles ; Arts et Métiers Paris Tech : épreuve orale 30 min (15 min préparation à partir d'un doc audio + 15 min restitution et entretien avec examinateur) – épreuve facultative : (15 min préparation + 15 min passage : restituer les idées principales d'un texte de 300 mots + commentaire)

### **Mines Ponts**

Écrit LV obligatoire (épreuve de 1h30) : thème + expression écrite = questions sur un texte

#### **Oral : anglais obligatoire**

Épreuve facultative de langue à l'oral : dégager les idées principales d'un texte contemporain, le commenter + dialogue avec l'examineur (durée : environ 20 min).

### **CCINP**

Écrit LV obligatoire (épreuve de 3h) : synthèse de documents d'actualité en 400 mots

Écrit LV facultative (épreuve de 1h) : QCM compréhension, lexicale, grammaire à partir d'un texte

Oral LV obligatoire (préparation : 30 min + 30 min maxi interrogation) : compte rendu d'un document audio (4 min) et commentaire (15/20 min) puis conversation avec l'examineur

### **École polytechnique**

Épreuve orale LV facultative (30 min préparation + 15 min passage) : compte rendu d'un texte tiré de la presse + commentaire + échange avec l'examineur

### **Concours Agro-Véto**

#### **L'anglais devient la langue obligatoire à l'écrit et à l'oral**

La LV facultative est passée seulement à l'écrit et sa note intervient à l'admission.

Écrit LV facultative (2 heures) : thème journalistique + question de compréhension sur un article (100 mots) + sujet d'expression écrite (200 mots)

## *Les cours d'italien en CPGE scientifiques*

Il y a **2h hebdomadaires** de cours, avec un effectif plutôt réduit ce qui permet une pratique accrue de l'oral et une personnalisation des contenus en fonction des projets des étudiants. En outre, le cours est commun à toutes les classes de CPGE scientifiques et aux deux niveaux, ce qui permet de rencontrer et d'échanger avec des étudiants d'autres classes.

---

## Objectifs

---

*Les objectifs du cours sont avant tout fixés en fonction des exigences des concours que les étudiants souhaitent passer en deuxième année. Mais il s'agit aussi, plus généralement, de permettre aux étudiants de garder contact avec une langue qu'ils ont commencé à apprendre et qu'ils apprécient, et dont la connaissance pourra leur être utile dans la poursuite de leurs études et dans leur vie active.*

### **a) Renforcement des compétences linguistiques.**

En fonction du niveau des étudiants, des erreurs relevées dans les devoirs et des caractéristiques linguistiques des documents étudiés, nous réviserons régulièrement certaines règles de grammaire et en aborderons de nouvelles, à l'aide de différents exercices, thèmes grammaticaux et QCM. Un travail d'enrichissement lexical sera également effectué grâce à un relevé du vocabulaire nouveau ou essentiel.

### **b) Acquisition de la méthodologie des différents exercices.**

Nous travaillerons beaucoup le thème en classe (exercice de traduction du français vers l'italien), à partir d'extraits de textes littéraires ou d'articles de journaux : c'est un exercice qui demande un entraînement régulier pour être réussi. Nous nous entraînerons aussi à la compréhension de documents écrits (articles de journaux essentiellement) et oraux (vidéo-reportages par exemple), ainsi qu'à la prise de parole en continu (compte rendu, commentaire, débat) pour préparer les différentes étapes de l'épreuve orale. Pour l'exercice de synthèse (LV1), les étudiants concernés s'entraîneront en faisant des DM.

### **c) Approfondissement de la connaissance de l'Italie contemporaine.**

## Contenus

---

Les documents abordés en cours seront choisis en fonction de l'actualité italienne : nous nous sommes, par exemple, intéressés en 2015 à l'Expo de Milan et au thème de l'alimentation, en 2016 aux tremblements de terre (risque sismique, dégâts causés, prévention possible...) et à la protection du patrimoine, et nous avons évoqué l'importance d'Umberto Veronesi dans la lutte contre le cancer, en 2018, les réactions en Italie aux déclarations d'Asia Argento dans le cadre du mouvement # me to, et en 2021 à la question de « la didattica a distanza » et aux protestations des lycéens « no dad ».

Nous aborderons également certaines grandes questions sociétales traitées du point de vue italien, parmi lesquels : les enjeux écologiques, la question des migrants, la « fuga dei cervelli », la mafia, les nouvelles technologies, le tourisme...

Ce qui ne nous empêchera pas de parler d'art, d'architecture ou d'histoire en fonction des intérêts manifestés par les étudiants. Nous avons, par exemple, évoqué le Risorgimento italien et ses protagonistes, l'œuvre de l'architecte Renzo Piano et en particulier son projet de pont à Gênes, l'artiste provocateur Maurizio Catelan...